



Infrastructure et Transports

Services gouvernementaux l'application de la législation
1550, rue Dublin Winnipeg (Manitoba)
R3E 0L4 Canada
Téléphone : 204 945-3898
Télécopieur : 204 948-2078

Le 17 mars 2008

Madame, Monsieur,

Veillez noter que les restrictions routières durant la période de dégel du printemps 2008 **entreront en vigueur** dans la zone 1 le jeudi 20 mars 2008 à 6 heures du matin.

Notez également que les restrictions routières durant la période de dégel du printemps 2008 **entreront en vigueur** dans la zone 2 le mardi 25 mars 2008 à 6 heures du matin.

Dans la zone 1, les restrictions s'appliqueront jusqu'au 28 mai 2008.
Dans la zone 2, les restrictions s'appliqueront jusqu'au 31 mai 2008.

Il est possible d'obtenir plus de renseignements concernant les restrictions routières durant la période de dégel des façons suivantes :

- par le service de télécopieur automatisé, au 204 945-6499;
- sur Internet à l'adresse :
www.gov.mb.ca/tgs/transreg/compreg/spring-restrict.fr.html;
- en appelant la ligne d'information sur l'état des routes au 204 945-3704 ou au 1 877 627-6237.

Veillez vérifier régulièrement les sources ci-dessus pour obtenir les mises à jour.

Recevez, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le responsable par intérim du Service des permis,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Linden Johnson". The signature is fluid and cursive, with the first name "Linden" and the last name "Johnson" clearly distinguishable.

Linden Johnson